

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1459 - page 87

75 - Département de Paris

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de police.

ASSOCIATION DE MONOCYCLES ELECTRIQUES FRANCILIENS (AMEF).

Objet : promouvoir la pratique et le développement du monocycle électrique (Gyroroue) en Île-de-France ; défendre les intérêts communs de ses adhérents, tant sur l'image, la reconnaissance et la prise en compte du monocycle électrique dans le paysage urbain via des actions de communication et d'information auprès des pouvoirs publics ou privés, sous toute forme y compris l'organisation de manifestations, de sessions d'initiation et de randonnées ; susciter et développer des partenariats avec toutes organisations oeuvrant dans le cadre de l'intégration de véhicules électriques non homologués dans le paysage urbain ; sensibiliser aux bonnes pratiques du monocycle électrique ; capitaliser les expériences relatives à cette pratique.

Siège social : 20, rue de Lancry, 75010 Paris 10e .

Site internet : www.amef.fr.

Date de la déclaration : 15 mars 2016.